

Le lent développement du salariat en Asie du sud-est

Xavier Oudin (ORSTOM)

Les théories du développement sont un conflit continu entre la recherche de phénomènes universels et les explications particulières à chaque situation. Une dialectique permanente s'est instaurée avec d'un côté la référence aux modèles historiques que constituent les nations aujourd'hui industrialisées et de l'autre la mise en exergue des phénomènes ou facteurs particuliers qui font qu'une situation ne peut jamais se reproduire à l'identique dans l'histoire du monde.

Le développement rapide des pays d'Asie de l'est, puis maintenant d'Asie du sud-est vient bousculer pas mal d'idées bien ancrées dans les principaux courants de l'économie du développement ou bien en conforter certaines autres¹. Sans parler de l'échec patent des régimes communistes, qui contraste avec les réussites brillantes d'États très droitiers (Taiwan, Singapour, Corée du sud), et a fait perdre au modèle marxiste toute valeur de référence alternative en Asie (en attendant sa réinterprétation), les changements économiques et sociaux que connaissent les pays d'Asie du sud-est soulèvent de nouvelles questions. Il est probable que les expériences en cours dans cette région du monde vont faire évoluer les théories du développement, comme elles inspirent déjà les organisations internationales dans les principes qu'elles prônent en matière de politique économique ailleurs dans le monde.

Nous nous intéresserons ici seulement aux transformations qui affectent l'emploi dans quelques pays d'Asie du sud-est. Plus précisément, nous voulons nous interroger sur un phénomène particulier à ces pays qui est la persistance de la domination de l'emploi agricole en période d'industrialisation rapide, mais surtout la lenteur de la montée du salariat. En effet, alors que le rapport salarial, élément essentiel du capitalisme occidental puis du socialisme soviétique, est constitutif des sociétés industrialisées, il reste marginal dans les pays d'Asie du sud-est. Ce phénomène soulève de nombreuses questions théoriques, mais nous nous concentrerons ici davantage sur ses implications en matière de politique sociale. Il faut noter que cette évolution des formes de travail n'a guère retenu l'attention des observateurs jusqu'à maintenant, alors qu'il constitue pour le moins une originalité du développement des pays de cette région du monde.

Tout d'abord, la population agricole ne connaît qu'un lent déclin en termes relatifs, et augmente toujours partout en nombre absolu bien que la production agricole soit largement dépassée par l'industrie et le secteur tertiaire. L'agriculture reste de loin le secteur qui fournit le plus de travail à la population. En dehors de l'agriculture, le nombre de salariés a augmenté en proportion de façon significative, mais en partant d'un

¹ L'ouvrage de la Banque Mondiale (*The East Asian Miracle*, 1993) en est un bon exemple. Les auteurs démontrent qu'une des clés du succès est-asiatique a été que l'État, bien que fortement interventionniste, n'a pas agi à l'encontre des forces du marché. On peut faire une lecture différente des faits, et mettre au contraire en avant le fait que l'État a su aller à l'encontre des forces du marché (par des mesures de protection tarifaire, par des systèmes de subventions ou de taxes, etc.) quand il le fallait. Dans cette dialectique entre l'action de l'État et le jeu du marché, chacun peut trouver des arguments en faveur de sa thèse, la synthèse se trouvant, d'après les auteurs dans le pragmatisme dont savent faire preuve gouvernants et opérateurs privés.

nombre très bas. Dans des pays à revenu intermédiaire comme la Thaïlande, le nombre de salariés reste faible en regard du développement des secteurs secondaire et tertiaire. De plus, ce salariat est souvent éloigné des formes qu'il prend dans les pays industrialisés. L'emploi dans les petites entreprises domine avec d'autres formes d'emploi salarié précaire. Enfin, on peut légitimement s'interroger sur le sens des transformations lorsque l'on constate un important phénomène de désalarisation, c'est-à-dire d'évolution d'emplois salariés vers des emplois non salariés.

1. Évolution des formes de travail et développement économique

Le miracle asiatique n'a pas concerné les pays de la région de la même façon. Parmi les quatre pays que nous étudions, deux (la Thaïlande et l'Indonésie) ont connu une croissance soutenue depuis trente ans. Le PIB (PPA) par habitant a été multiplié par six entre 1960 et 1991. Les Philippines, pays performant dans les années 1960, ont connu une crise sociale et économique par la suite. Le PIB (PPA) par habitant a été multiplié par deux pendant la même période². Quant au Viet Nam, les circonstances historiques rendent difficiles toute évaluation de ce type. En 1990, le Viet Nam faisait partie des pays les moins avancés en terme de PNB par habitant, mais son indice de développement humain le classait à un rang nettement plus flatteur, grâce à un relativement bon niveau d'éducation et de santé publique.

Ces dernières années, ces quatre pays ont connu des taux de croissance élevés. Cette convergence des performances économiques incite à l'optimisme, y compris pour ceux qui sortent juste de graves difficultés économiques (Tableau 1).

Alors que les théories du développement soulignent le déclin de l'agriculture au profit de l'industrie puis du secteur tertiaire lors des différentes phases d'industrialisation, il n'y a pas de relation apparente entre la proportion d'actifs occupés dans l'agriculture et le niveau de développement (mesuré par la PNB par tête) des pays d'Asie du sud-est (Tableau 2).

Pour ces pays à l'exclusion du Viet Nam, la hiérarchie des PNB n'a aucun rapport avec celle de la part de la population active non agricole. La Thaïlande, de loin le plus développé, est aussi celui dont la part de la population active dans les secteurs secondaire et tertiaire est la plus faible. Des facteurs spécifiques à chacun de ces pays peuvent fournir des explications, et nous en donnons certaines plus loin³. Il y a cependant des tendances communes à ces pays, qui n'en sont que plus remarquables.

2. Prééminence de l'emploi agricole

Tous les pays de la région ont connu un déclin relatif de la population occupée dans l'agriculture. Il faut cependant remarquer que la population agricole a toujours augmenté en valeur absolue, continuant à fournir des emplois à la majorité des nouveaux venus sur le marché du travail. Cette évolution se fait dans le cadre d'une croissance forte de la population active totale (environ 3% par an entre 1965 et 1985), conséquence de la forte fécondité qui a caractérisé la région jusqu'au début des années 1970⁴. La rapidité de la croissance de la population active (doublement en vingt ou vingt-cinq ans) crée donc un contexte différent de celui des pays occidentaux au XIX^{ème} siècle, et l'on comprend que le maintien de la population dans l'agriculture soit une nécessité vitale pour le bon fonctionnement du marché de l'emploi.

2 Le PIB par tête exprimé en parités de pouvoir d'achat (PPA) exprime le revenu réel (le panier de la ménagère) dans chaque pays, corrigeant ainsi les distorsions dues aux taux de change et aux différences de prix entre pays. Pour les quatre pays qui nous intéressent ici, la hiérarchie des PIB (PPA) est semblable à celle du PNB par habitant (PNÜD, 1995).

3 Ces comparaisons ne manquent pas de soulever certaines questions sur la validité des statistiques. Ainsi, en divisant la part de chaque secteur dans le PNB par sa part dans la population active pour chaque pays (ce qui nous donne un indice relatif de productivité du travail dans chaque secteur), on constate que la productivité moyenne d'un travailleur de l'industrie en Thaïlande est vingt fois supérieure à celle d'un travailleur agricole, mais seulement quatre fois aux Philippines. L'évolution de cet indicateur dans le temps soulève d'autres interrogations, quant à la cohérence des séries. Pourtant, les experts de la Banque Mondiale estiment que la modération des écarts de revenus entre agriculture et industrie en Thaïlande sont l'un des facteurs du succès (World Bank, 1993).

Dans la suite de ce texte, nous employons de préférence des sources nationales, qui peuvent être sensiblement différentes des sources internationales. Une des raisons des écarts vient du caractère saisonnier de l'emploi agricole et de la fréquence de la pluri-activité des agriculteurs, qui n'est pas traitée de la même façon selon les sources.

4 D'autres facteurs expliquent la croissance rapide de la population active, une plus forte participation des femmes. Les pays d'Asie du sud-est ont en réalité des histoires démographiques variées, et nous ne mentionnons ici que les tendances générales. Voir à ce sujet OGAWA N., JONES G. et WILLIAMSON S. (eds), 1993, et l'abondante bibliographie de cet ouvrage.

Tableau 1 : CROISSANCE DU PNB ET POPULATION

	Indonésie	Philippines	Thaïlande	Viet Nam
Croissance annuelle du PNB par habitant (%)				
1965-80	5.2	3.2	4.4	0.6
1980-92	4.0	-1.0	6.0	
<i>Croissance du PNB 1994</i>	7	4.5	8.2	8
PNB/hab. 1992 (\$)	680	790	1840	200-300
Population 1992 (millions)	184	64	58	69.3

Source : PNUD, 1995. *Far Eastern Economic Review*.

Tableau 2 : PART DE L'EMPLOI AGRICOLE EN % DE L'EMPLOI TOTAL

	Indonésie	Philippines	Thaïlande	Viet Nam
Secteur primaire (agriculture)				
1965	70	58	82	79
1992	56	45	67	67
Secteur secondaire (industrie, construction)				
1965	9	16	5	6
1992	14	16	11	12
Secteur tertiaire (services, commerce, administration)				
1965	21	26	13	15
1987	30	39	22	21

Source : PNUD, 1995.

En Thaïlande par exemple, la population agricole est passée de 77% de la population active en 1970 à 64% en 1990. Mais pendant cette période, la population active a quasiment doublé, de 16.3 millions de personnes à 31.6 millions. L'emploi agricole est passé de 12.6 à 19.8 millions de personnes, l'emploi dans les autres secteurs de 3.7 à 11 millions, soit dans les deux cas une croissance de plus de 7 millions de personnes⁵. Ainsi, la croissance de l'offre de travail a été absorbée pour moitié par l'agriculture, dans un contexte de croissance économique tirée par l'industrie. En Indonésie, on peut faire le même constat. Bien qu'en déclin relatif, l'agriculture absorbe la moitié des arrivants sur le marché du travail (voir plus loin le tableau 3).

Le Viet Nam a vu sa population agricole augmenter légèrement en nombre relatif, ce qui est tout à fait exceptionnel. Dû à des circonstances particulières dans l'après-guerre (beaucoup de personnes déplacées retournaient à leur village), le phénomène s'est cependant poursuivi jusqu'à ces dernières années, c'est-à-dire longtemps après la politique de rénovation proclamée en décembre 1986. La population agricole serait passée de 70% à 72.4% de la population active entre 1976 et 1993, ou de 19 à près de 33 millions pendant cette période⁶. On peut donc voir le rôle primordial joué par l'agriculture dans l'absorption du travail. Quatre nouveaux emplois sur cinq sont fournis par l'agriculture.

5 Ces informations sont tirées des Labor Force Surveys réalisés par le National Statistical Office de Thaïlande, trois fois par an depuis 1984 et deux fois de 1969 à 1983, à l'échelon national. Nous avons effectué nos propres calculs sur les résultats de ces enquêtes.

6 Nos propres calculs d'après les séries éditées par le GSO (General Statistical Office). Selon les sources, les données diffèrent. On peut retenir au minimum l'hypothèse d'un rapport constant entre la population agricole et la population non agricole, contrairement aux sources internationales citées plus haut.

Aux Philippines, le déclin relatif de l'emploi agricole est antérieur à celui des autres pays considérés. S'il se poursuit ces vingt dernières années, c'est à un rythme moindre. Contrairement à l'Indonésie et à la Thaïlande, la baisse de la fécondité est lente, et la croissance économique moins soutenue. L'emploi agricole est passé de 58% de la population active à 45% de 1965 à 1992, ce qui correspond cependant à un doublement de l'emploi agricole dans un contexte démographique très dynamique.

La poursuite de la croissance de la population agricole est cependant un phénomène transitoire qui correspond à une période particulière de l'histoire démographique, celle où les effets de la chute de la fécondité ne sont pas encore sensibles sur les générations en âge de travailler. En effet, le taux de fécondité a connu une chute brutale en Thaïlande à partir de la fin des années soixante. Pendant toute la période qui nous intéresse (1970 à 1990), ce sont des classes d'âges nombreuses, nées avant cette chute de la fécondité, qui sont arrivées sur le marché du travail. Depuis la fin des années quatre-vingts, la croissance de l'offre de travail se ralentit puisque les jeunes nés après 1970 sont moins nombreux. Il est probable alors que le déclin de la population agricole va s'accroître. La Thaïlande est un cas d'école, car les phénomènes que nous prenons en compte ont connu une grande ampleur et sont parfaitement concomitants : la fécondité chute de 6,3 enfants par femme en moyenne en 1965 à 2,5 en 1989, l'économie croît à un rythme moyen de 8% par an (10% pour l'industrie) de 1970 à 1992, et les surfaces cultivées ont doublé entre 1963 et 1993 (World Bank, 1994).

Ce dernier facteur semble essentiel à la compréhension des changements économiques de la région. La Thaïlande et l'Indonésie ont connu en même temps que la période d'industrialisation, une extension importante des surfaces cultivées par mise en valeur de nouvelles terres. Ce phénomène concerne aussi d'autres pays de la région comme le Viet Nam, mais ici, le parallèle avec la période d'industrialisation est moins évident. En Indonésie et au Viet Nam, cette colonisation a été organisée par le Gouvernement, sans pour autant empêcher la colonisation spontanée. La colonisation agricole continue explique que des pays comme la Thaïlande et l'Indonésie n'aient connu qu'une diminution relative modérée de leur population agricole, et que

la population agricole ait augmenté en nombre absolu pendant la période. Malgré la forte augmentation de la population agricole en Thaïlande, la surface moyenne des exploitations n'a pas diminué⁷. Aux Philippines, le phénomène est antérieur (dès 1919), mais s'est poursuivi tout au long de ce siècle. Actuellement, la question agraire reste un problème politique majeur, l'expansion des terres arables s'étant accompagnée d'une concentration importante des terres (contrairement aux autres pays de la région).

Lorsque les frontières agricoles sont atteintes, le déclin de la population agricole s'accroît. C'est ce qui se passe actuellement en Thaïlande. Ainsi, l'évolution de la population active agricole serait liée à l'existence de fronts pionniers, c'est-à-dire à l'existence de terres vierges⁸ autant (si ce n'est davantage) qu'à l'appel de bras de l'industrie et du secteur tertiaire en pleine croissance, tout cela dans un contexte de croissance rapide de la population active. Le déclin de l'emploi agricole en termes relatifs va se poursuivre, et dans les pays ayant atteint leurs limites en terres cultivables et dont la population n'augmente plus rapidement, l'emploi agricole pourrait diminuer en valeur absolue (ce processus sera cependant très lent).

Même lorsqu'elle est rapide, la croissance industrielle ne crée pas suffisamment d'emplois pour absorber l'offre de travail. L'agriculture doit continuer à se développer, de façon extensive ou intensive, et fournir travail et revenu à une part importante des nouveaux venus sur le marché du travail. Cet enseignement devrait servir à des pays qui abordent leur décollage industriel, comme le Viet Nam, et les politiques économiques devraient veiller à ce que les écarts de revenus entre agriculture et autres activités ne soient pas trop forts.

3. Forte proportion de non salariés

Le maintien d'une forte proportion de la population dans l'agriculture a contribué à maintenir des structures d'emplois précapitalistes, caractérisées par la faible part du salariat. Dans les secteurs secondaire et tertiaire également, on voit une croissance importante du nombre de non salariés, c'est-à-dire de travailleurs indépendants ou aides familiaux, parallèlement au développement de la grande

7 Il faut aussi noter que les rendements en riz (parmi les plus bas de la région) n'ont pratiquement pas augmenté depuis la fin des années 1970, alors que la Thaïlande est le premier exportateur mondial de riz. Il s'agit donc bien de développement extensif.

8 Les fronts pionniers sont souvent des forêts, et la déforestation de la région a été massive. Pour une vision d'ensemble (ou par Etat) de ces aspects humains, agricoles et environnementaux, voir DE KONINCK, 1994.

industrie et des services et commerces modernes. Le salariat connaît dans ces secteurs une croissance importante, mais partant de niveaux relativement bas au début de la période d'industrialisation (c'est-à-dire les années 1970), il ne constitue pas encore la forme dominante de statut du travail, contrairement à la situation qui prévaut dans les pays avancés. La croissance de la population salariée est nettement inférieure à la croissance de l'industrie et du secteur tertiaire en terme de part du produit national.

En Indonésie, les salariés des secteurs secondaire et tertiaire (incluant toute la fonction publique) représentent en 1992 23% de l'emploi total, contre 22% en 1982, ce qui montre à la fois la résistance du secteur agricole et des formes de travail non salariées (Tableau 3).

s'agit d'une relation de travail dûment codifiée, réglementée et protégée. Il n'en est pas de même en Asie du sud-est. Nombre des personnes comptabilisées dans les statistiques comme salariées seraient plutôt des "pseudo-salariés", employées certes, mais sans les caractéristiques qui régissent le rapport salarial.

4. L'emploi dans les petites entreprises

Une majorité des personnes enregistrées comme salariées dans les statistiques sont en fait employées de petites et moyennes entreprises, sans statut garanti par la loi, et le plus souvent sans contrat écrit.

Tableau 3 : STRUCTURE DE L'EMPLOI EN INDONÉSIE

	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	1982	1992	1982	1992	1982	1992
Travailleurs indépendants	45.0	47.6	27.1	24.7	46.6	44.8
Aides familiaux	34.2	40.4	12.5	11.5	8.6	9.9
Employés (salariés)	20.8	12.0	60.4	63.9	44.9	45.3
Total en milliers (=100%)	31 593	42 153	8 621	11 558	17 588	24 807

Source : Statistik Indonesia 1985 et 1993, Biro Pusat Statistik, Jakarta. La baisse spectaculaire de la proportion de salariés dans la population agricole est probablement imputable à une confusion avec le statut de travailleur familial.

Dans les autres pays, les tendances sont similaires. En Thaïlande, les salariés des secteurs secondaire et tertiaire représentent un peu plus du quart de la population active employée en 1992 contre 12% en 1970 (les non salariés de ces secteurs passent de 15 à 20% de la population employée). Il faut avoir à l'esprit le fait que ces secteurs représentent 88% du PNB de 1992. Tout comme en Indonésie, le travail non salarié dans des activités non agricoles reste important.

Il paraît donc évident qu'en Asie du sud-est, le salariat n'est pas la forme dominante de travail. De plus, les formes d'emplois comptées comme salariées dans les statistiques sont parfois fort éloignées de ce que l'on entend par salariat dans les pays occidentaux, où il

Prenons comme exemple le marché du travail à Bangkok tel qu'il apparaît en 1992 dans l'enquête régulière "Labor Force Survey"⁹. La moitié des actifs travaillent dans des entreprises de moins de 20 employés et le tiers dans des emplois indépendants, c'est-à-dire seuls ou avec quelques membres de leur famille.

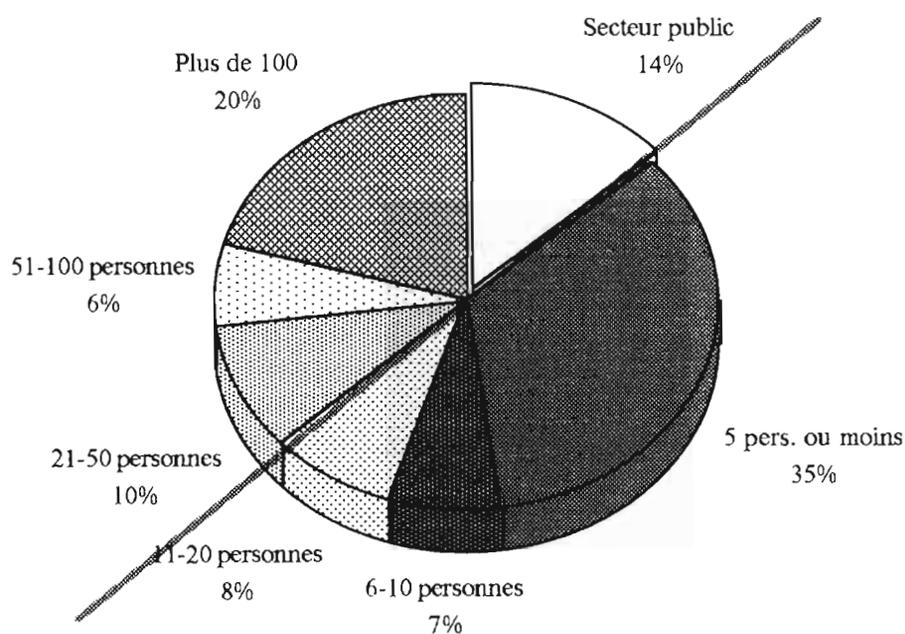
Ces travailleurs de petites entreprises ne peuvent pas être assimilés à un hypothétique secteur informel tel qu'on le décrit en Afrique par exemple. En effet, nombre de ces petites entreprises sont modernes, travaillent pour le même marché des biens et services que les grandes, et fonctionnent dans les mêmes circuits économiques. Cependant, la plupart de ces

9 National Statistical Office, 1994. Labor Force Survey, 1992 round 2. Les données présentées ici résultent d'un traitement original effectué par nous-mêmes, et n'engagent pas le NSO.

petites et moyennes entreprises n'offrent pas de contrats de travail écrits à leurs employés, n'offrent aucune protection sociale ni garanties contre le licenciement, aucune retraite, etc. La législation sur le salaire minimum est en revanche bien respectée, mais le Gouvernement prend soin de fixer le salaire minimum en correspondance avec la réalité¹⁰.

est beaucoup plus bas que celui des non salariés ou des travailleurs du secteur public : plus de la moitié ont moins de trente ans, alors que la médiane pour les autres est de quarante ans. En effet, de nombreux salariés quitteront leur emploi en vue de créer une entreprise personnelle. Ainsi, l'emploi salarié est-il le débouché de jeunes migrants qui débudent leur vie

Le marché du travail à Bangkok 1992



De plus, les caractéristiques socio-démographiques des employés des entreprises vont à l'encontre d'idées reçues sur la segmentation du marché du travail. Les migrants (personnes travaillant à Bangkok depuis moins de cinq ans), qui constituent 15% de la population active de la ville, occupent des postes de salariés dans des petites ou grandes entreprises mais peu d'emplois indépendants caractéristiques du "secteur informel". 87% des migrants sont salariés d'entreprises (contre à peine plus de la moitié pour les non migrants). Les revenus du salariat ne sont pas supérieurs en moyenne aux revenus des activités individuelles (mais ceux des migrants sont inférieurs à ceux des non migrants). L'âge moyen des salariés du secteur privé (quelle que soit la taille des entreprises)

professionnelle, situation exactement contraire à celle que décrivent les théories du développement, particulièrement les théories du secteur informel¹¹.

Mis à part Singapour, Bangkok est la ville la plus industrialisée de l'Asie du sud-est. Dans sa région, elle concentre la majorité des industries et la quasi-totalité des services tertiaires modernes (banques, télécommunications) de Thaïlande. Le PNB par habitant est estimé à plus de deux fois la moyenne nationale, soit plus de 4000\$ par habitant (20000\$ par ménage)¹². Les caractéristiques du marché du travail que nous venons de voir ne sont donc en aucun cas celles d'une région retardée ou traditionnelle, mais au contraire préfigurent celles de l'avenir.

10 Pour une représentation détaillée du degré de respect des réglementations par les petites entreprises en Thaïlande, voir BUNJONGJIT N., OUDIN X., 1992.

11 Par exemple TODARO M., 1989, (modèle de migration dans les pays en voie de développement) ou SETHURAMAN S.V. 1981, pour le secteur informel (rôle d'absorption de l'excédent structurel de main-d'œuvre).

12 Avec 10.4% de la population du royaume, Bangkok détient 78% des effectifs du secteur manufacturier et 66% de celui des services; 72% des véhicules motorisés et 70% du trafic portuaire (RIGG, 1991, cité par DE KONINCK, 1994, pp. 233-234).

5. Le mouvement de "désalarisation"

Le mouvement de salarisation est donc relativement lent dans les pays à forte croissance d'Asie du sud-est. De plus, il s'accompagne d'un mouvement contraire (moins ample cependant) de retour des salariés vers des emplois non salariés. Le cas le plus typique est celui d'anciens ouvriers d'entreprises industrielles qui s'installent à leur propre compte et travaillent souvent en sous-traitance avec leurs anciens employeurs. Le développement de la sous-traitance en Asie du sud-est est certainement une des causes du lent développement du salariat, tout comme du maintien de la population agricole. En effet, le retour à un statut d'indépendant est souvent motivé par le désir de rester au village. Un travailleur en usine, qui a la possibilité de revenir à son exploitation agricole tout en ayant une autre activité en sous-traitance, choisit souvent cette opportunité (ce sont plus souvent des femmes). Ce mouvement est néanmoins difficile à estimer quantitativement. Dans le textile, où cette pratique semble courante, la plupart des petits entrepreneurs ou des travailleuses à domicile sont d'anciens salariés¹³.

Au Viet Nam, le changement d'orientation de la politique économique s'est traduit par une "désalarisation" massive des secteurs non agricoles (le secteur agricole connaissant un retour à l'exploitation familiale au détriment des coopératives).

Le secteur d'Etat (entreprises publiques et administration) a commencé à débaucher en 1989 (un million de travailleurs ont ainsi perdu leur emploi entre 1989 et 1991¹⁴). Le secteur privé a pris son envol à partir de 1990 tandis que le secteur coopératif connaissait le mouvement inverse. En réalité, les coopératives se sont petit à petit désintégrées et leurs membres sont devenus (ou redevenus) travailleurs indépendants. Dans le tableau ci-dessus, le secteur privé est constitué principalement d'entreprises familiales. Les entreprises modernes (à capitaux étrangers ou nationaux) n'emploient qu'une faible partie de la population active.

Tableau 4 : VIET NAM – EMPLOI PAR STATUT DE L'ENTREPRISE

	1985	1987	1989	1991
Coopératives	72.2	72.7	70.0	58.3
Secteur privé	13.3	12.9	16.9	31.2
Secteur public	14.5	14.4	13.1	10.5
Total (=100%)	27399	27968	28940	30974

Source : ILO, 1994, Viet Nam, Labour and Social Issues in a Transition Economy, p. 16.

Ce mouvement s'est amplifié récemment. Une autre enquête, l'enquête VLSS (Vietnam Living Standard Survey), compte en 1993 9.1% de l'emploi dans le secteur privé (comprenant les entreprises familiales qui ont des employés), 6.5% dans le secteur d'Etat et 83.2% travailleurs indépendants (incluant principalement les exploitations agricoles familiales). Le secteur coopératif a virtuellement disparu¹⁵. En milieu urbain, les deux tiers des emplois sont maintenant (en 1994) des emplois de travailleurs indépendants ou aides familiaux, alors qu'en 1989, ces formes de travail étaient peu répandues¹⁶.

6. La pluri-activité et l'emploi saisonnier

Cette description de l'emploi serait incomplète sans la prise en compte de la pluri-activité. Phénomène répandu dans tous les pays en voie de développement, il a pris un essor nouveau avec l'érosion relative des revenus salariaux, aussi bien du secteur public que du secteur privé. Un emploi de fonctionnaire moyen était en 1970 une situation enviée. Vingt ans plus tard, le même fonctionnaire, ou des membres de sa famille, doivent contribuer au revenu du ménage par des activités complémentaires, afin de maintenir le même niveau de vie relatif.

13 Pour une description complète et une analyse de ce mouvement, voir MOUNIER A., 1995

14 World Bank, 1993 (b). Ces compressions de personnel se sont faites dans le cadre d'un programme d'incitation au départ, par l'offre de préretraite ou de primes de plusieurs mois de salaire, dépendant de l'ancienneté. Ces primes ont souvent été utilisées comme fonds de démarrage de petites entreprises. Par ailleurs, l'armée a sensiblement réduit ses effectifs en 1988.

15 Voir State Planning Committee - General Statistical Office, 1994

16 Résultats de l'enquête emploi en milieu urbain de 1994, à paraître (MOLISA-GSO).

La mesure de la pluri-activité est difficile, et n'est pas habituelle dans les enquêtes nationales. Au Viet Nam, l'enquête VLSS déjà citée fournit des indications à partir d'un échantillon de 4700 ménages. Tout d'abord, il faut remarquer que la moyenne des actifs par ménage est de 2.8 personnes pour une taille moyenne de cinq personnes par ménage. Le nombre moyen d'emplois (de "jobs") par personne est de 1.4, soit 4 "jobs" par famille. Ce sont les agriculteurs qui sont les plus nombreux à avoir une autre occupation.

En Thaïlande, les activités saisonnières des agriculteurs hors de leur exploitation ont retenu depuis longtemps l'attention. Ce travail saisonnier est en effet une caractéristique majeure du marché du travail en Thaïlande. Nombreux sont les agriculteurs qui deviennent salariés pendant la saison morte¹⁷. Le secteur du bâtiment voit ainsi gonfler ses effectifs régulièrement, mais ces mouvements affectent aussi l'industrie. Les variations saisonnières sont en effet aussi sensibles dans les formes salariées du travail que dans les formes non salariées. L'organisation du travail, y compris dans des entreprises modernes, doit tenir compte de ces mouvements saisonniers.

Un bilan de l'emploi salarié non agricole (hors secteur public) pour toute la Thaïlande en 1989 montre l'importance des différentes formes que nous avons décrites. Sur 4,5 millions de salariés non agricoles (soit seulement 15% de la population active totale), on peut distinguer quatre composantes :

- 1) Travail salarié stable dans de moyennes ou grandes entreprises : 2 millions, soit 45%.
- 2) Travail salarié stable dans de petites entreprises : 1 million, soit 22%.
- 3) Travail salarié temporaire ou occasionnel : 1 million, soit 22%.
- 4) Travail salarié saisonnier : 500,000 personnes, soit 11%¹⁸.

Le salariat stable et institutionnalisé ne concerne donc que 7% de la population active. Il faut ajouter à ce chiffre celui du secteur public qui est du même ordre de grandeur.

7. Inadéquation de la protection sociale

Les règles du salariat, c'est-à-dire la réglementation du travail et la protection sociale ont été établies en Occident par trois générations de combats, de luttes sociales qui appartiennent au patrimoine culturel occidental. Cet héritage n'existe pas en Asie du sud-est, à quelques exceptions près (dans certaines entreprises d'État par exemple). Les rapports salariaux sont peu réglementés et la législation sociale ne s'applique qu'à une minorité de la population active. La jurisprudence en matière de travail est embryonnaire et les autorités n'arrivent même pas à combattre efficacement les injustices ou les délits les plus criants comme le travail des enfants.

Les réglementations ne sont pas forcément avantageuses pour les salariés, mais restent une garantie contre l'arbitraire. Le salaire minimum est parfois fixé très bas (un dollar par jour au Viet Nam ou en Indonésie), dans le but d'attirer les investisseurs étrangers. Les horaires légaux de travail peuvent être assez élevés; les congés maladies ou maternité sont courts, et ces périodes d'absences légales peu payées; l'indemnisation des séquelles des accidents du travail est faible, etc. Néanmoins, ces réglementations fournissent un cadre légal qui protège le salarié.

En passant en revue les principales réglementations sur le travail et les salaires, on constate qu'ils sont peu applicables aux catégories de travailleurs non salariés ou "pseudo-salariés", c'est-à-dire surtout – mais pas exclusivement – dans les petites entreprises.

Le salaire minimum

Les lois sur le salaire minimum sont peu respectées par les petits entrepreneurs. Ils estiment qu'une partie de leurs employés ne sont pas concernés par cette réglementation, soit parce qu'ils sont en apprentissage, soit surtout parce qu'ils sont payés à la pièce. Pour les premiers, les employeurs font valoir les coûts que représentent pour eux ces apprentis¹⁹ : gaspillages de matières premières, bris d'outils mal utilisés, etc. Pour les seconds, il suffit que la productivité soit assez élevée, ou que le temps passé au travail soit suffisamment long, pour que la

17 Voir PHELINAS P., 1994. Dans 46% des ménages d'agriculteurs (d'un échantillon de 162 ménages de trois provinces), il existe un revenu provenant d'autres sources que l'exploitation familiale.

18 Voir OUDIN X., 1991. La troisième composante est le solde de la population active employée hors de l'agriculture et de l'emploi tel qu'il apparaît dans les statistiques d'établissements.

19 Contrairement aux pays du Maghreb ou d'Afrique Noire, le statut d'apprenti n'est pas réglementé en Asie du sud-est (sauf cas particuliers), ni par la loi ni par un code social.

rémunération atteint ou dépasse le salaire minimum. Dans les cas de paiement de salaire, c'est-à-dire lorsque le paiement à la pièce n'est pas de mise, les salaires sont bas, souvent en dessous du salaire minimum légal. Dans les restaurants par exemple, les employés sont souvent payés moins de la moitié du salaire minimum légal.

La durée du travail

Corollaire des lois sur le salaire minimum, les réglementations sur la durée du travail, le paiement des heures supplémentaires et les congés payés sont peu respectés par les petits entrepreneurs. Certains employeurs annoncent que leurs employés touchent un revenu égal ou supérieur au salaire minimum, mais omettent de préciser la durée du travail nécessaire pour y parvenir. Pour les travailleurs payés à la pièce, les revenus peuvent ainsi devenir substantiels avec des journées de travail de douze heures ou plus, sans journée hebdomadaire de repos. Les heures supplémentaires, avec bonus, sont inconnues pour les travailleurs à leur propre compte, et rarement comptées pour les employés des petites entreprises.

Les règlements d'hygiène et de sécurité

Les conditions d'hygiène et de sécurité au travail paraissent souvent déplorables aux observateurs. Il convient de souligner cependant que parmi les diverses administrations chargées de faire respecter les réglementations en matière de travail et de protection sociale, les services chargés en particulier de l'hygiène sont parmi les plus vigilants, car il s'agit de la protection des consommateurs (il en est de même pour des réglementations sur les nuisances occasionnées par certains ateliers)²⁰. La protection des travailleurs, notamment leur sécurité au travail ne paraissent en revanche pas être un souci principal des Gouvernements. L'application des normes de sécurité aux petites entreprises, telles que les sorties de secours, les installations électriques, sont d'un coût prohibitif, et c'est cette raison qu'invoquent les entrepreneurs pour expliquer le non-respect de ces règlements. Les patrons sont cependant conscients des problèmes de sécurité et prennent des mesures de protection ne serait-ce que pour assurer une meilleure productivité. Il est certain que ces mesures sont en général insuffisantes, mais les entreprises modernes des pays en développement ne sont pas en

reste et les risques d'accidents industriels y sont bien supérieurs²¹.

La sécurité sociale

Les systèmes de sécurité sociale sont le plus souvent financés par des cotisations des employeurs et des employés, ainsi que par des subventions gouvernementales. Seuls les employés qui cotisent et dont les patrons cotisent aux caisses de sécurité sociale sont couverts. Or, partout dans la région, ce n'est qu'une minorité de la main-d'œuvre qui bénéficie du système.

De plus, la tendance à la privatisation des établissements de soins, ou le développement de prestations payantes dans les établissements publics rend l'accès de plus en plus coûteux pour les pauvres. On assiste donc à une dégradation de la protection sociale du plus grand nombre, y compris pour ce qui est des soins primaires, tandis que les bénéficiaires des systèmes d'assurances sociales, peu nombreux, ont une bonne couverture sociale. La Thaïlande ou le Viet Nam se dirigent actuellement dans cette direction.

8. La protection sociale des non salariés

Les non salariés ou les pseudo-salariés, même s'ils ne sont pas spécifiquement exclus des systèmes de protection sociale, ne peuvent en bénéficier de fait. Cependant, ils ne sont pas démunis, grâce à un système familial ou communautaire de protection qui supplée le système institutionnel.

Alors que l'embauche se fait surtout selon des critères de confiance (que ce soit par l'existence de liens familiaux ou non) dans les petites entreprises, elle se fait par l'intermédiaire de bureaux de placement internes ou externes à l'entreprise, sans relation directe entre le patron et l'ouvrier, dans les grandes entreprises. Réglementée jusqu'au licenciement (préavis, indemnités), la relation de travail est institutionnalisée (plus ou moins) et anonyme, alors qu'elle reste une relation de personne à personne dans les petites entreprises.

La solidarité familiale ou communautaire remplace le système de protection sociale institutionnel chez les

20 Le caractère extraverti des économies d'Asie du sud-est, qui dépendent de plus en plus de leurs exportations, a en retour favorisé une hausse rapide des standards en tous genres concernant l'hygiène, la présentation, l'emballage, etc., des produits.

21 la suite de l'incendie d'une usine de jouets à l'ouest de Bangkok qui avait fait plus de 200 victimes parmi les employés en avril 1993, un rapport conclut que 63% de 2469 établissements modernes enquêtés ne sont pas en règle avec les règlements de sécurité.

non salariés ou les employés des petites entreprises. Tout d'abord, les sans emplois sont pris en charge par leur famille. Dans les petites entreprises, les patrons paient en général les dépenses médicales consécutives aux accidents du travail. Fréquemment, ils participent financièrement aux événements familiaux de leurs employés (mariages, décès).

S'il n'y a pas de contrat de travail écrit, il n'en existe pas moins un code social admis par les deux parties, qui régleme les relations de travail. Patrons et ouvriers dînent souvent à la même table, sont issus du même milieu, ont les mêmes références culturelles. Les conflits sont réglés en dehors de toute référence au cadre institutionnel, si nécessaire par un intermédiaire reconnu des deux parties. La fixation des rémunérations est à cet égard significative. Dans un secteur où les lois du marché sont supposées fonctionner sans entraves institutionnelles, de nombreux facteurs non marchands rentrent en compte. La qualification et l'expérience comptent tout autant que les qualités personnelles (honnêteté, diligence au travail, etc.) du candidat à un emploi. Lorsque la rémunération dépend des commandes, les employés acceptent de rester sans être payés lorsqu'il n'y a pas de travail, et participent à l'entretien de l'atelier. Cela fait partie des obligations de l'ouvrier vis-à-vis de son patron. Il serait anormal de demander à être payé alors qu'aucune recette ne le justifie (certains petits patrons garantissent cependant une rémunération minimale régulière à leurs employés les plus fidèles). Les ouvriers partagent ainsi les aléas de la vie de l'entreprise avec son propriétaire. Sauf incident majeur, les employés désireux de quitter leur travail pour une meilleure rémunération attendront que leur patron les y autorise, et ne réclameront aucune indemnité. En retour, le patron offre à ses employés une protection de type paternaliste : soins médicaux, nourriture, parfois logis²².

Le système familial de solidarité (qui joue aussi pour les salariés du secteur moderne, en dehors de leur entreprise, lorsque la protection sociale institutionnelle est insuffisante) a cependant des limites. Les travailleurs des petites entreprises ou travailleurs indépendants ont souvent eux-mêmes une famille à charge, et en cas d'accident ou de licenciement, ce sont plusieurs personnes qui se retrouvent dans une situation précaire.

L'absence de syndicats pour les catégories non salariées

Même lorsque des règlements leur sont applicables, les non salariés (ou pseudo-salariés) éprouvent des difficultés à faire valoir leurs droits. Les recours légaux sont complexes et coûteux, et hors de portée de ces travailleurs. Les inspections du travail, dans l'hypothèse où elles ne favorisent pas systématiquement les patrons, sont trop peu nombreuses ou manquent de moyens pour assurer leur tâche. Mais le plus souvent, ces travailleurs ignorent leurs droits et les recours légaux pour défendre leur point de vue. Leur niveau scolaire est bas, ils sont nombreux à venir des campagnes et sont peu au fait du fonctionnement des institutions.

C'est le rôle des syndicats de défendre les travailleurs et si nécessaire d'aller en justice pour faire valoir leurs droits. Cependant, les syndicats ne recrutent leurs adhérents que dans de grandes entreprises à capitaux étrangers, ou dans le secteur public (à supposer qu'ils aient une certaine liberté d'action, ce qui n'est pas le cas en Indonésie par exemple). Ils ne représentent alors qu'une fraction minime de la main-d'œuvre ouvrière, et le risque est grand alors qu'ils ne défendent que des intérêts très particuliers, ceux de l'aristocratie ouvrière. En 1991, lorsque le Gouvernement issu du coup d'État militaire en Thaïlande ordonna le démantèlement des syndicats dans les entreprises publiques, la mesure fut accueillie favorablement par le public, tant les syndicats avaient abusé de leur pouvoir de négociation.

De même que la sécurité sociale ne concerne qu'une minorité des travailleurs, les syndicats n'agissent que pour cette même minorité. Les salariés des petites entreprises, les non salariés, les travailleurs saisonniers ou en situation précaire, les travailleurs à domicile ne sont pas syndiqués. Ils n'ont pas d'associations pour faire entendre leur voix²³. C'est d'ailleurs souvent pour cette raison que cette main-d'œuvre est sollicitée : en fragmentant les tâches, en évitant le rassemblement des ouvriers sur le lieu de travail, les donneurs d'ordre évitent toute contestation et sont dans un rapport de force favorable dans les négociations sur le prix du travail.

22 Bangkok, les employés des petites entreprises bénéficient plus souvent d'un logement assuré par le patron que ceux des grandes entreprises.

23 Plusieurs Organisations Non Gouvernementales se préoccupent du sort des travailleurs non salariés ou des salariés des petites entreprises. D'autre part, le Bureau International du Travail a récemment lancé des programmes en faveur de ces catégories de travailleurs, impliquant du même coup des gouvernements. On peut citer ainsi un programme du BIT en faveur des travailleuses à domicile en Thaïlande, Indonésie et Philippines.

Conclusion : Nécessité de nouvelles formes de protection sociale pour les non salariés

Le développement récent des pays d'Asie du sud-est pourrait remettre en question les modèles de développement qui analysent la transition sociale comme un passage du travail indépendant à des formes salariées et contractualisées. Ce processus de prolétarianisation (au sens marxiste) n'est pas aussi prononcé en Asie du sud-est, en regard du développement de l'industrie et des services modernes.

Pourtant, il y a consensus en ce qui concerne le rôle du facteur travail dans le développement de cette région. Le bas coût de la main-d'œuvre, associé à sa capacité d'adaptation aux formes d'organisation du travail industriel (ce qui veut parfois dire docilité), a attiré et continue d'attirer les investissements internationaux. Les pays de la région sont en concurrence les uns avec les autres sur ce plan, et les gouvernements cherchent à limiter la hausse des coûts salariaux. Cette conjoncture explique que les salaires restent bas, et qu'en comparaison les revenus des activités individuelles, y compris agricoles, soient relativement attractifs.

Cependant, la protection sociale minimum est mal assurée par les institutions, d'une part pour les salariés (afin de ne pas augmenter les coûts de la main-d'œuvre), d'autre part pour les non salariés (ou pseudo-salariés) qui restent en dehors de systèmes encore largement influencés par la référence au travail salarial à l'imitation des pays industrialisés.

Si le développement des pays d'Asie du sud-est suit un cours original en ce qui concerne les formes de travail, il est nécessaire d'adapter les politiques sociales aux faits. Cela passe probablement par une remise en cause des schémas théoriques du développement qui *in fine* influencent les politiques des gouvernements ou des institutions internationales qui les conseillent et les subventionnent.

Références

- Biro Pusat Statistik (1986) *Statistik Indonesia 1985*, Jakarta.
- Biro Pusat Statistik (1994) *Statistik Indonesia 1993*, Jakarta.
- BUNJONGJIT Naruemoi, OUDIN X. (1992) *Small-scale Industries and Institutional Framework in Thailand*, Technical Paper N° 81 and Statistical Annex N° 81a, Centre de Développement, OCDE, Paris.
- DE KONINCK (1994) *L'Asie du Sud-Est*, Masson, Paris.
- Far Eastern Economic Review* (1995) (statistiques hebdomadaires).
- General Statistical Office (1992) *Statistical Data of Vietnam's Agriculture, Forestry and the Fishery (1976-1991)*, Statistical Publishing House, Hanoi.
- General Statistical Office (1994) *Statistical Yearbook of Labour, Invalids and Social Affairs 1993*, Statistical Publishing House, Hanoi.
- ILO, 1994, *Viet Nam, Labour and Social Issues in a Transition Economy*, International Labour Organization, Bangkok.
- MORRISSON Ch., SOLIGNAC LECOMTE H.B. et OUDIN X. (1994) *Micro-entreprises et cadre institutionnel dans les pays en développement*, Paris, Centre de Développement de l'OCDE.
- MOUNIER A. (1994) "Economic Theory and Rapid Industrialization in Thailand". *Journal of Social Research*, 17 (1), 1:27, Chulalongkorn University, Bangkok.
- MOUNIER A. (1995) Le retour salarial en Thaïlande. *Communication pour le séminaire de Hanoi, 15-17 novembre*, ORSTOM-MOLISA (à paraître).
- National Statistical Office, Labor Force Survey (deux fois par an de 1969 à 1983, trois fois par an depuis 1984; spécialement, 1992 round 2), Bangkok.
- OGAWA N., Jones G.W. et Williamson J.G. (eds) (1993) *Human Resources in Development along the Asia-Pacific Rim*, Oxford University Press, Singapore.
- OUDIN X. (1991) Development and Changes in the Labour Force of Thailand. *Journal of Social Research*, 14 (1), 1:10, Chulalongkorn University, Bangkok.
- PHÉLINAS P. (1994) Farm and Off-Farm Employment in Rural Thailand. *Journal of Social Research*, 17 (1), 28-61, Chulalongkorn University, Bangkok.
- PNUD (1995) *Rapport mondial sur le développement humain 1995*, Economica, Paris.
- SETHURAMAN S.V. (ed.) (1981) *The Urban Informal Sector in Developing Countries. A WEP study*, International Labour Office, Geneva.
- State Planning Committee - General Statistical Office (1994) *Vietnam Living Standards Survey 1992-1993*, Hanoi.
- TODARO M.P. (1989) *Economic Development in the Third World*, Longman, New York.
- World Bank (1993) *The East Asian Miracle. Economic Growth and Public Policy*. A world Bank Policy Research Report.
- World Bank (1993 (b)) *Viet Nam. Transition to the Market*. The World Bank Country Operations Division, East Asia and Pacific Region.
- World Bank (1994) *World Development Report 1994*. Oxford University Press.

Revue internationale des sciences sociales

Publiée par les Editions Érès pour l'UNESCO



Sommaire/N° 148/Juin 1996

La pauvreté

John Friedmann

Repenser la pauvreté: autonomisation et droits des citoyens

Pierre Strobel

De la pauvreté à l'exclusion: société salariale ou société des droits de l'homme?

Ponna Wignaraja

L'élimination de la pauvreté: les leçons à tirer des exemples de la Chine et de la Corée du Sud dans les années 50 et 60

Shaikh Maqsood Ali

et Susil Sirivardana

L'élimination de la pauvreté dans l'Asie du Sud - vers un nouveau paradigme

Nandini Azad

La lutte des femmes pour l'équité: un exemple indien

Adolfo Figueroa

Le problème de la répartition en Amérique latine

Julio Boltvinik

La pauvreté en Amérique latine: analyse critique de trois études

Dossiers Ouverts

Ma Jisen

1.2 milliard d'êtres humains: examen rétrospectif et prospectif de l'évolution démographique en Chine

Le Milieu des Sciences Sociales

Péter Tamási

Le rôle des sciences sociales dans le processus de transformation en Europe centrale et orientale

Tribune Libre

Anne Baer

Pas assez d'eau pour tous?

Prochains numéros

La corruption dans les démocraties occidentales,

N° 149, Septembre 1996

Géographie: état des lieux I,

N° 150, Décembre 1996

Géographie: état des lieux II

N° 151, Mars 1997

Conditions d'abonnement

Quatre numéros par an:

Mars, Juin, Septembre et Décembre

Pays industrialisés: 395 F

Pays en développement: 255 F

Prix de vente au numéro: 125 F

Éditions Érès

11, rue des Alouettes 31520 Ramonville Saint-Agne France